

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 33 (1941)
Heft: 5

Nachruf: Jean Schifferstein
Autor: C.S.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

le secours de Noël et le secours accordé aux collègues faisant du service militaire « volontaire », soit, au total, depuis le 1^{er} septembre 1939 fr. 33,666.40. Tout cela sans tenir compte de la perte en cotisations de fr. 185,000.— résultant de l'exonération entière du paiement des cotisations accordée aux collègues mobilisés.

Sous la direction des trois organisations patronales (imprimeurs, lithographes et éditeurs de journaux) fut constituée une caisse de compensation pour les arts graphiques et l'industrie utilisant le papier à laquelle s'affilièrent onze autres organisations économiques avec environ 15,000 à 16,000 ouvriers occupés. La Fédération des typographes et l'Union des lithographes sont présentées, chacune par un délégué, dans la commission de surveillance.

L'Union des lithographes figure parmi les rares organisations affiliées à l'Union syndicale dont l'effectif des membres ait augmenté en 1940 (de 9 membres, passant à 1720 membres). Les secours de chômage (1607 cas) ont atteint fr. 33,344.— contre fr. 56,713.— (1585 cas) l'année précédente. Les secours de maladie s'inscrivent à fr. 129,681.— (fr. 120,649), les secours d'invalidité à fr. 195,404.— (fr. 179,335.—). La cotisation s'est élevée à fr. 6.90 par semaine (dont fr. 4.30 pour l'assurance-maladie, invalidité et vieillesse). Le total des recettes a été de fr. 538,647.— et celui des dépenses de fr. 415,295.—; l'excédent des recettes s'inscrit donc à fr. 123,351.—. Le compte de la fortune s'établit à fr. 351,269.72 pour la caisse de maladie, à fr. 127,417.— pour la caisse de secours pour survivants, à fr. 356,371.— pour la caisse de chômage, à fr. 427,538.— pour la caisse générale de secours et d'assistance et à fr. 1,113,383.— pour la caisse de secours en cas d'invalidité et de vieillesse. De 1939 à 1940, la fortune totale de l'organisation a passé de fr. 2,252,751.— à fr. 2,576,103.—.

Jean Schifferstein †.

Au moment de mettre sous presse, nous apprenons la mort de Jean Schifferstein, président central de la Fédération suisse des travailleurs du commerce, des transports et de l'alimentation et secrétaire de l'Union internationale des travailleurs de l'alimentation.

Jean Schifferstein, originaire de Winterthur, était né le 28 juin 1878 à Bingen-sur-le-Rhin où il suivit l'école publique durant 8 ans et l'école des arts et métiers pendant 3 ans. Il apprit le métier de tonnelier dont il était très fier. C'est à Rheinfelden, en 1896, qu'il entra pour la première fois en contact avec l'organisation ouvrière. L'année suivante, le 31 octobre 1897, il adhéra au syndicat à Mayence. De retour en Suisse, il prit une part active au mouvement syndical. Il participa à la fondation de la fédération groupant les diverses branches de l'alimentation et des industries connexes. Le 1^{er} mai 1908, il était appelé au poste de secrétaire local de la section de Bâle et, en 1910, il devenait secrétaire, puis président de la fédération.

Lorsque, en 1920, les organisations nationales de la branche alimentaire de divers pays décidèrent de fonder l'Union internationale des travailleurs de l'alimentation, c'est à Jean Schifferstein qu'ils confièrent le poste de secrétaire.

Jean Schifferstein fut également un membre apprécié du comité de l'Union syndicale suisse auquel il appartint de 1918 à 1937, sauf durant une interruption de 2 ans.

Nous présentons à la famille du défunt et aux organisations dont il était le guide éprouvé l'expression de nos sincères condoléances. C. S.